



Dans le cadre du projet de réaménagement du pôle gare géré par la communauté d'agglomération du Val Parisis, les travaux commenceront le 23 juin et se poursuivront jusqu'au 19 décembre. Nous tenons à vous informer des cinq étapes de ce chantier.

De plus, la commune soutient le projet du pôle gare en rénovant le passage sous voie.

Il s'agit d'un projet qui, par sa nature, ne peut se dérouler sans causer quelques désagréments. Ainsi, nous vous prions de faire preuve de la plus grande indulgence face aux nuisances potentielles engendrées par ces diverses étapes.

Vous remerciant de votre compréhension pour la gêne momentanée occasionnée par ces travaux









## Phase 4 : Du 30/07 au 28/11

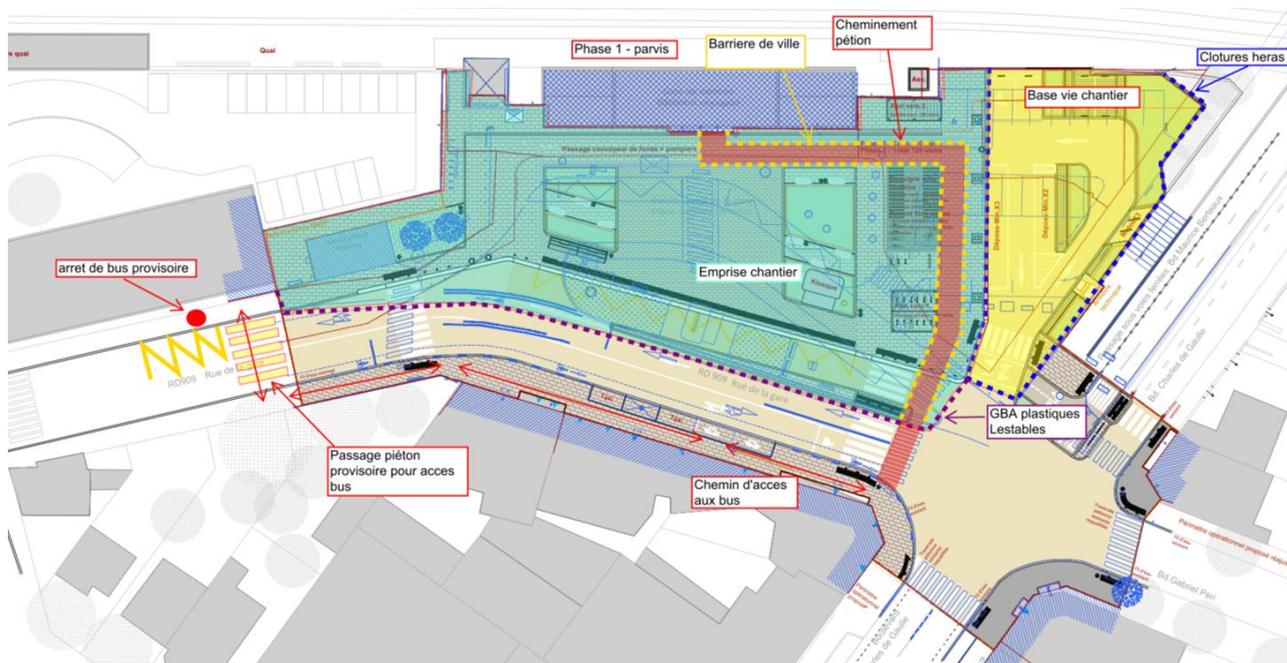
Réalisation du parvis de la gare en plusieurs phases (carnets de phasage spécifique en cours de réalisation)

Balisage global concernant la circulation routière

Neutralisation de la voie Bus

Déplacement de l'arrêt de bus en aval des travaux

Gestion des flux de piétons et convoyeurs de fonds en fonction de l'avancement du chantier



## Phase 5 : Du 01/12 au 19/12 – Fermetures de nuit

- Réalisation de la chaussée en enrobés de nuit
- Fermeture complète du carrefour et de la rue de la gare

